

## **Recrutement expert-e-s pour la procédure de qualification du canton de Fribourg des AM 2023**

### **Compétences requises :**

- Être en possession d'un CFC d'assistant-e médical-e ou d'une formation équivalente (DFMS) avec minimum 2 ans d'expérience professionnelle.
- Vous perfectionner dans les cours proposés par l'HEPF en collaboration avec le canton et les organisations du monde du travail :
  - Avoir suivi le cours de base pour experts auprès de l'HEPF (ou être disposé-e à le suivre)
  - Suivre le cours spécifique pour experts AM auprès de l'HEPF
- Connaissance de l'ordonnance de formation et ses annexes, leurs exigences en matière d'examens et s'y référer de manière rigoureuse.
- S'acquitter de leur tâche conformément aux usages de la fonction, aux dispositions légales, aux instructions de la cheffe experte.
- S'engager à respecter scrupuleusement le secret de fonction et le devoir de discrétion.
- Répondre aux exigences demandées aux formateur/-trice-s en entreprise de la profession concernée.

Fribourg, le 27 septembre 2022